

Titre	Démarche collective de protection de la ressource en eau et de développement de l'emploi dans le bassin de Rhony, Vistre et Vidourle par la viticulture biologique
Région	Occitanie
Département	Gard
Territoire	Vignoble de la Voie d'Héraclès : sud-ouest gardois (nappe de la Vistrenque, costières) → Vergèze, Codognan, Aigues-Vives, Calvisson, Vestric-et-Candiac, ...
Nombre d'agriculteurs impliqués	9 coopérateurs actifs : GIEE 70 adhérents de la cave
Structure porteuse	SCA Vignoble de la Voie d'Héraclès
Durée du projet et période	3 ans de 2014 à 2017
Montant de la subvention du CAS-DAR	68 352 €
Budget total du projet	230 141,56 €
Autre financeur du projet	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

I. Objectifs

Les 850 ha du Vignoble de la Voie d'Héraclès s'étendent sur la nappe de la Vistrenque, notamment sur une partie des Aires d'Alimentation de Captages prioritaires d'Aimargues et Le Cailar, et sur la zone minérale de la source Perrier - Nestlé Waters Supply Sud. La problématique de la qualité de l'eau sur tout le territoire a entraîné la mise en place d'actions préventives et curatives. Dans la mesure où les cultures de l'olivier et de la vigne apparaissent comme les moins polluantes pour la ressource en eau, la Source Perrier est devenu dans les années 1990 partenaire foncier du Vignoble d'Héraclès. Elle accompagne les viticulteurs sur certaines actions durables de protection de l'eau. 1^{ers} producteurs de vin bio en France, la cave et ses adhérents sont conscients depuis longtemps de l'enjeu primordial de la ressource en eau sur ce territoire et travaillent à des évolutions de pratiques visant à réduire au maximum les impacts nitrates et herbicides.

L'objectif du projet est donc de développer une viticulture écologique et compétitive, dans le but de préserver la ressource en eau et de pérenniser l'activité biologique de la cave. L'enjeu est à la fois de développer des pratiques agroécologiques et à la fois d'augmenter les surfaces cultivées en AB du vignoble d'Héraclès. Les différentes actions consistent en la mise en place de pratiques innovantes notamment dans le cadre d'un GIEE (Groupe d'Intérêt Economique et Environnemental), le développement des outils de pilotage des cultures et de stratégies durables de lutte contre les ravageurs, et un travail sur le foncier et les conversions AB.

II. Mise en œuvre

Gouvernance et organisation du projet

Un poste d'animation territoriale a été ouvert pour coordonner et animer le projet. Une quinzaine de coopérateurs, représentant la majeure partie des surfaces, sont impliqués dans la démarche agroécologique. Les autres coopérateurs participent selon leur intérêt pour les différents projets menés. Plusieurs partenaires constituent le comité de pilotage : l'Agence de l'Eau, la DRAAF, la Région Occitanie, Nestlé Waters Supply Sud via Perrier, Coop de France LR, le Syndicat Mixte des nappes Costières Vistrenque et les collectivités associées, le département du Gard, la DDTM. La SAFER est intervenue sur les projets d'extension du vignoble.

Cartographie et traçabilité

Partenaires : Communauté de communes Rhony Vistre Vidourle pour les fonds de cartes

Ces deux éléments permettent d'effectuer un suivi précis et dynamique de chaque parcelle. Pour la cartographie, l'objectif est d'avoir une vision du vignoble par rapport aux surfaces à enjeu eau (captages prioritaires, zone Perrier), de localiser précisément les parcelles, de repérer l'hydrographie du territoire. C'est un support de travail pour différents projets, par exemple avec le repérage des zones d'intérêts pour la mise en place de nichoirs oiseaux et chauve-souris sur le vignoble. C'est aussi un support pour le travail sur le foncier à partir du cadastre pour identifier les zones d'intérêt.

La traçabilité a été mise en place avec le logiciel Lavilog (*Lamouroux*). Les coopérateurs se sont mis progressivement à utiliser le logiciel, avec au début un accompagnement indispensable pour réussir la saisie de leurs interventions. Actuellement, 99.9% des surfaces sont tracées pour les intrants phytosanitaires, engrais et amendements. La traçabilité permet d'effectuer un suivi de la vigne au vin et d'avoir une transparence complète auprès des clients de la cave. Via le logiciel, il est possible d'extraire des bilans d'interventions, souvent utilisés par les coopérateurs lors de leur contrôle AB (Ecocert...). Il reste à pérenniser l'utilisation du logiciel et à inciter les coopérateurs réticents à faire eux-mêmes leur saisie. L'Indice de Fréquence de Traitement (IFT) est calculé automatiquement dans le logiciel Lavilog lorsque la traçabilité est saisie. L'utilisation de cet indice permet de positionner par millésime chaque exploitation par rapport à la moyenne de la cave ou à la moyenne régionale.

Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Partenaires : Agglomération de Nîmes - Nîmes Métropole et autres opérateurs du projet (Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque Costière, Territoires et Paysages Costières de Nîmes)

Le PAEC est un programme de territoire qui implique plusieurs structures pour inciter les viticulteurs de la zone à développer des pratiques respectueuses de l'environnement pour protéger la ressource en eau. L'objectif principal est la protection de la qualité de l'eau, enjeu prioritaire pour ce territoire. La cave d'Héraclès incite donc les agriculteurs à modifier ou à pérenniser leurs pratiques en AB pour la suppression des herbicides et la suppression d'intrants phytosanitaires de synthèse, ce qui vise à limiter les résidus dans les eaux souterraines. De même, l'entretien des linéaires pour le bon fonctionnement du réseau hydrographique, ou la mise en place de l'enherbement inter-rang sont des mesures subventionnées par ce PAEC.

Plusieurs adhérents de la cave se sont engagés dans ce programme. En trois ans (2015 à 2017), une dizaine d'exploitants a souscrit à des mesures MAEC. Chaque engagement est suivi d'un diagnostic d'exploitation qui permet de prendre du recul sur son système agricole. Ce programme fait donc partie des solutions du vignoble d'Héraclès pour accompagner au changement de pratiques.

Stratégie foncière et développement du bio sur le vignoble d'Héraclès

Partenaires : Nestlé Waters Supply Sud, SAFER

La problématique du foncier est un sujet complexe dû à la forte pression sur le foncier que connaît ce territoire languedocien situé entre Nîmes et Montpellier. Une enquête a été menée auprès des viticulteurs pour identifier les exploitations qui souhaiteraient s'agrandir. Plusieurs secteurs du vignoble ont été identifiés, en croisant les zones d'intérêt pour planter des vignes (accessibilité, proximité des autres exploitations), et les zones disponibles. L'identification des zones disponibles est un travail commun entre Perrier et la cave d'Héraclès et entre la SAFER et la cave d'Héraclès.

Les échanges d'informations avec la SAFER sont réguliers. Cependant, la possibilité de trouver une parcelle suffisamment grande est assez faible, en considérant qu'il faut faire préemption assez vite en ayant un argumentaire suffisant pour justifier l'interruption de la vente. Cette démarche proactive sur le foncier a aidé l'installation d'un jeune agriculteur de la cave d'Héraclès en lui permettant d'acquérir une dizaine d'hectares, situés en Aire d'Alimentation de Captage. Ces vignes seront conduites en AB. Depuis les années 1990, un partenariat fort existe entre les vigneronns d'Héraclès et Perrier. Plusieurs adhérents sont en partie en fermage avec Perrier, qui a incité la conversion à l'AB dans le but de protéger sa source d'eau. Un travail de cas par cas a lieu entre les parcelles recensées par Perrier comme exploitables et la possibilité pour les viticulteurs de la cultiver.

Actuellement, le marché du bio est très dynamique et la production de la cave d'Héraclès en vin bio (soit près de 80% de ses volumes) est très bien valorisée. Avec le projet de construction d'une nouvelle cave plus grande et plus ergonomique, la capacité de vinification sera bien supérieure. La cave d'Héraclès continue donc la recherche de foncier pour produire davantage, et en bio.

GIEE et changement de pratiques

Partenaires : CAPL, Chambre d'Agriculture du Gard, Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque Costière, Agroof, Nestlé Waters Supply Sud, Pur Projet, Association des Amis du Parc Ornithologique du Pont de Gau, Groupe Chiroptère Languedoc-Roussillon, MicroTerra, VG'Ter.

De nombreuses actions ont été mises en place pour développer les pratiques agroécologiques sur les exploitations. Cette démarche proactive est impulsée par le GIEE dans lequel se sont impliqués une dizaine de viticulteurs. Le GIEE a été reconnu pour 3 ans et appuie les viticulteurs dans leur démarche. Chacun propose et essaie de nouvelles pratiques, et communique, échange et diffuse son retour d'expérience auprès des autres coopérateurs. En complément de la reconnaissance de l'AB, 6 exploitations ont été certifiées Haute Valeur Environnementale en 2016, et deux autres pourraient l'être en 2017.

Pilotage de l'irrigation : Plusieurs sondes d'humidité ont été posées sur le vignoble de manière représentative des différentes zones du vignoble. Environ 30% des vignes sont irriguées, et le pilotage permet d'optimiser les apports d'eau, pour éviter un trop fort stress hydrique, ou au contraire pour éviter un gaspillage inutile d'eau lorsque le stock est suffisamment important.

Pratiques innovantes : Plusieurs autres projets sont initiés au sein de la cave pour la vinification ou sur le vignoble par les viticulteurs. Le pilotage de la nutrition de certains cépages est en place depuis deux ans. L'égreneur embarqué est de plus en plus utilisé (près de 65% en 2016). La confusion sexuelle est installée depuis longtemps et son efficacité est nette. L'épandage de compost de déchets verts issus de déchetterie a été effectué par quelques viticulteurs, avec un suivi de l'état du compost (fermentation, transformation...) par MicroTerra. Certains exploitants laissent davantage d'enherbement spontané sur leur inter-rang hors période de concurrence et une exploitation pratique depuis quelques années un enherbement semé de légumineuses en inter-rang. Des analyses de suivi nitrates sont effectuées en partenariat avec Nestlé Waters. Elles sont basées sur les différents types d'amendements organiques utilisés, afin de voir lesquels permettent le moins de pertes en profondeur.

Action biodiversité et auxiliaires de culture : Deux associations sont intervenues sur le vignoble pour sensibiliser les viticulteurs à l'importance de l'avifaune et des chiroptères. La perspective de favoriser la biodiversité avec des auxiliaires qui pourraient limiter le nombre de ravageurs intéresse de nombreux viticulteurs dans ce projet. Une trentaine de nichoirs pour les oiseaux a été posée, et une autre trentaine de nichoirs pour les chauves-souris ont été fabriqués et posés par les agriculteurs, avec l'accompagnement des associations. Le vignoble a été inventorié pour recenser les espèces chiroptères et oiseaux présentes. Un suivi pluriannuel est en cours et des retours sont régulièrement faits aux viticulteurs sur le projet nichoirs.

Agroforesterie et haies : Une formation début 2016 dispensée par Agroof a permis aux viticulteurs intéressés par ces infrastructures agroécologiques de préciser leurs projets de haies interparcellaires. En amont de cette formation, une première haie double ripisylve et fruitière de 800 arbres sur 400m de longueur, a été plantée par les viticulteurs d'Héraclès sur le terrain de leur future cave. Ce projet est le premier mis en place sur le vignoble et est le support de diffusion et d'observation pour les autres coopérateurs. 3 projets ont été conçus entre fin 2016 et début 2017 et la plantation est programmée pour l'automne 2017. Le retour de ces premiers projets permettra aux autres coopérateurs de voir comment les contraintes (entretien, humidité du sol) peuvent être gérées. D'autres projets commencent par conséquent à émerger.

III. Résultats

Une véritable démarche collective a été entreprise par les coopérateurs de la cave. Le poste d'animation a permis de coordonner et faire avancer chacun des projets, en communiquant avec les viticulteurs, en travaillant avec les structures partenaires, en étant présent aux différents événements et projets de territoire. On présente les différents indicateurs de réalisation et de résultats disponibles ci-dessous.

Indicateurs de réalisation

Des réunions pour poursuivre l'action du GIEE ont lieu deux fois par an. Elles permettent de cibler et organiser les actions à poursuivre, et d'identifier les nouveaux points d'intérêts des coopérateurs. Une formation leur est proposée chaque année. Les viticulteurs s'intéressent aux pratiques en biodynamie, notamment au niveau de leur gestion de la fertilisation et du sol.

Entre le débourrement et les vendanges, un point lutte raisonnée hebdomadaire est effectué avec la Chambre d'Agriculture 30 (CA30), en complément des bulletins phytosanitaires. A la fin de chaque campagne, une réunion bilan est proposée à l'ensemble des coopérateurs par la CAPL et la CA30, à laquelle le taux de participation est élevé.

Indicateurs de résultats

Les surfaces en AB ont augmenté de 30% entre 2013 et 2016. Actuellement, sur 840 ha de vignes Héraclès, plus de 75% des surfaces sont en AB et conversion, et 78% des volumes de vin sont bio. Fin 2013, deux nouveaux coopérateurs sont arrivés pour valoriser leur raisin bio à la cave d'Héraclès. Pour les vendanges 2017, un nouveau coopérateur arrive et commence la conversion bio de ses 7ha de vignes. Un coopérateur en conventionnel passe cette année en conversion AB l'intégralité de son exploitation, soit 13ha.

99,9% du vignoble sont tracés pour les traitements phytosanitaires, engrais et amendements organiques. Le vignoble est mis à jour chaque année en SIG et les infrastructures agroécologiques sont localisées.

Entre 2013 et 2015 :

- + 11% d'augmentation des volumes de vin produits (conventionnel + bio)
- + 37% d'augmentation du chiffre d'affaire sur les volumes totaux
- + 44% d'augmentation du chiffre d'affaire sur les volumes AB

Entre 2013 et 2016 :

+ 30% du prix moyen de vente

+ 26% (estimation pour 2016) d'augmentation du revenu net des coopérateurs

Comme on le constate avec l'augmentation du revenu des coopérateurs, la culture de la vigne en AB tournée vers l'agroécologie est complémentaire d'une vinification spécifique au bio performante et permet actuellement une très bonne valorisation de la production.

Bilan du projet

La démarche initiée avec le projet CAS-DAR a permis de combiner performances économiques et environnementales des exploitations aussi bien que de la cave. On analyse dans la matrice ci-dessous les enjeux et contraintes rencontrés.

Tableau 1 - Matrice SWOT du projet collectif du Vignoble de la Voie d'Héraclès

	Atouts	Inconvénients
Interne	FORCES Collectif d'agriculteurs (GIEE) qui représentent la majorité des surfaces motivés et proactifs Bonne communication entre les membres du GIEE Portage du projet par la cave par le poste d'animation territoriale Expertise viticulture AB en place depuis plus de 15 ans Production valorisée permettant d'investir et de tester de nouvelles choses	FAIBLESSES Impératif de maintenir la production stable pour garder une relation équilibrée avec les clients Pratiques AB basées sur la prophylaxie => risque à maîtriser Cadrage des actions qui reste difficile Mobilisation limitée des autres coopérateurs
Externe	OPPORTUNITES Un marché du Bio porteur, forte demande du public Un territoire fortement mobilisé pour la protection de la ressource en eau Un partenariat fort avec Nestlé Waters Supply Sud	MENACES Un territoire sous forte pression foncière Limite de financement des actions

Ce groupe moteur a vocation à être « modèle » d'une viticulture innovante et durable. Il souhaite maintenir ce dynamisme pour diffuser en interne et en externe sur le projet Héraclès. Il génère un effet d'entraînement sur le reste des coopérateurs et est le point fort du projet. Le poste d'animation territoriale a été pérennisé et permet de continuer cette démarche collective.

La cave d'Héraclès construit aujourd'hui une nouvelle cave de vinification plus grande, plus ergonomique, plus économe en intrants, notamment en eau. Elle sera opérationnelle pour les vendanges 2018. Les quantités de raisin bio en augmentation constante pourront donc être transformées dans de meilleures conditions et sans limite d'espace. La cave d'Héraclès poursuit ainsi sa démarche de structure dynamique et durable, avec un rayonnement d'autant plus fort, référente d'une viticulture biologique à grande échelle.

Contact : Camille GUILBERT - animatrice territoriale SCA Vignoble de la Voie d'Héraclès
c.guilbert@caveau-heracles.com

Photo jointe : les coopérateurs lors d'une journée de plantation de haie (prise par Jean-Marie Deshoux, société PurProjet)